



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

interdiction du Glyphosate

Question au Gouvernement n° 345

Texte de la question

INTERDICTION DU GLYPHOSATE

M. le président. La parole est à Mme Mathilde Panot, pour le groupe La France insoumise.

Mme Mathilde Panot. Monsieur le Premier ministre, le glyphosate est un poison. La décision de l'Union européenne de l'autoriser cinq années supplémentaires est dangereuse pour tous ses habitants. La voilà, votre Europe qui protège.

M. Julien Aubert. Vous attaquez l'Union européenne : vous êtes europhobe !

Mme Mathilde Panot. Le Président Macron a réagi sur *twitter*. Il évoque une interdiction dans trois ans, dès que des alternatives auront été trouvées. Faut-il rappeler ici qu'on ne gouverne pas par tweets ? (Applaudissements sur les bancs du groupe FI. - Exclamations sur les bancs du groupe REM.)

M. Maxime Minot. Vous êtes bien placée pour le dire !

Mme Mathilde Panot. Quand il s'agit d'un problème aussi grave que la santé de nos concitoyens, on ne se donne pas bonne conscience en 280 signes. Il faut poser des actes concrets.

Rappelons que malgré l'enfumage de Monsanto et de Bayer, le glyphosate est cancérigène. J'invite votre gouvernement, particulièrement M. le ministre de l'agriculture qui s'est réjoui hier de l'accord européen,...

M. Aurélien Pradié. C'est toujours le ravi de la crèche !

Mme Mathilde Panot. ...à regarder les témoignages nombreux de celles et ceux qui en ont été victimes. Combien de cancers, combien d'enfants malformés, combien de fausses couches faudra-t-il pour que des mesures concrètes soient prises ? Combien de cours d'eau pollués, d'espèces menacées, de dégâts environnementaux de toutes sortes, avant que vous ne leviez le moindre petit doigt ? Comme pour le nucléaire, vous êtes vague et prétendez devoir attendre des alternatives, avec autant d'énergie que si vous attendiez Godot.

Une vingtaine d'associations environnementales souligne que ce ne sont pas les alternatives qui manquent : parfois, elles sont même interdites ! Monsanto et la FNSEA n'ont pas le droit de jouer avec notre santé et celle de nos enfants. Désherbage thermique, engrais verts, paillage du sol : si le Président veut prendre connaissance des alternatives, qu'il vienne nous voir ! (Applaudissements sur les bancs du groupe FI.) Les agriculteurs sont les premières victimes de ce produit qui leur a été imposé. C'est le devoir de l'État de venir à leur secours et de les aider à en sortir au plus vite. Pour vous, il semble urgent d'attendre. Pour nous, il est

urgent d'agir.

Monsieur le Premier ministre, vous qui n'hésitez pas à recourir aux ordonnances pour faire souffrir (*Exclamations sur les bancs du groupe REM*), quels moyens financiers et légaux prévoyez-vous pour que ce scandale sanitaire et environnemental cesse ? Vous engagez-vous, devant les Français, à interdire le glyphosate immédiatement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Madame la députée, d'abord, on ne se réjouit jamais d'un vote, on en prend acte. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.*) Ensuite, je tiens à vous rappeler que la société Monsanto n'est plus aujourd'hui propriétaire de la marque glyphosate, qui appartient désormais à la société Bayer, en Allemagne.

Je vous rappellerai que le glyphosate est une molécule qui existe depuis plus de quarante ans, madame la députée.

Mme Mathilde Panot. Et alors ?

M. Stéphane Travert, ministre. C'est aujourd'hui l'herbicide le plus utilisé dans le monde.

Mme Mathilde Panot. Et alors ?

M. Stéphane Travert, ministre. C'est une molécule sur laquelle existent des suspicions en matière de santé publique, si bien que la controverse scientifique à son sujet est importante – vous le savez. C'est de plus une molécule que l'on ne sait pas aujourd'hui complètement remplacer. L'histoire du parcours de cette molécule depuis quarante-cinq ans, c'est aussi l'histoire de nos sociétés modernes et de nos sociétés industrielles.

M. Éric Diard. Ce n'est pas ce qu'a dit Hulot !

M. Stéphane Travert, ministre. Cette histoire, madame la députée, ce contexte, nous disent des choses très importantes...

Mme Mathilde Panot. Quand répondrez-vous à la question ?

M. Stéphane Travert, ministre. ...sur notre société et sur notre agriculture depuis l'avènement de la chimie verte dans les années 70.

M. Loïc Prud'homme. Il n'y a pas de chimie verte !

Mme Mathilde Panot. Vous ne répondez pas à la question !

M. Stéphane Travert, ministre. Il y a beaucoup d'analogie entre l'histoire de cette molécule et d'autres maux de notre société industrielle. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

Mme Mathilde Panot. Répondez à la question !

M. Stéphane Travert, ministre. Je pense aux pollutions de tous ordres. Je pense à notre dépendance aux énergies fossiles. Je pense aux conséquences de notre dépendance aux énergies fossiles.

M. Aurélien Pradié. Rendez-nous Ushuaïa !

M. Stéphane Travert, ministre. Mesdames, messieurs les députés, vous savez sur tous les bancs – c'est aussi

le cas de nos concitoyens, en dehors de l'hémicycle –, qu'il faudra s'en passer, qu'il faut absolument s'en passer.

Mme Mathilde Panot. Alors, qu'allez-vous faire ?

M. Stéphane Travert, ministre. On sait aussi que cela coûtera et que, pour ces maux, il n'existe pas aujourd'hui de réponse unique, clé en main. Des alternatives existent déjà. J'étais hier dans la Marne à la Ferme 112 : des producteurs ont réussi, sur une ancienne base aérienne, à modéliser des cultures, la couverture des sols ou la captation de carbone. Ces nouvelles pratiques agronomiques feront que, demain, nous serons capables de sortir du glyphosate. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

Mme Mathilde Panot. Vous n'avez pas répondu à la question !

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Panot](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 345

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 novembre 2017](#)